

Concours d'Arbitrage International de Paris 16^{ème} édition

Octobre 2020

Chaire de droit privé et de droit romain

Chères étudiantes, Chers étudiants,

Vous trouverez ci-joint les informations relatives au **Concours d'Arbitrage International de Paris** organisé par l'Ecole de Droit de Sciences Po et les cabinets d'avocats Bredin Prat, Clifford Chance et White & Case, qui débutera en octobre 2020.

Ce Moot Court est entièrement **gratuit** et permet aux étudiants en droit n'ayant jamais pratiqué ni enseigné le droit à titre professionnel, de traiter un cas reconstituant une hypothèse d'arbitrage international en droit économique. Le *moot court* se déroule **en français**, ce qui est unique.

Il s'agit là d'une très belle occasion de confronter ses connaissances à celle des étudiants du monde entier, découvrir de nouvelles perspectives juridiques et culturelles. Il s'agit aussi évidemment de représenter votre Faculté au plus haut niveau international et devant des praticiens reconnus.

Vous trouverez toutes les informations utiles pour participer à ce concours sur le site internet de l'Ecole de Droit de Sciences Po à l'adresse suivante: <https://www.sciencespo.fr/ecole-de-droit/fr/content/concours-darbitrage-international-de-paris.html>.

Inscription par courriel à Madame Aurélie Santarossa (aurelie.santarossa@unifr.ch) **jusqu'au 10 octobre 2020**.

Prof. Pascal PICHONNAZ